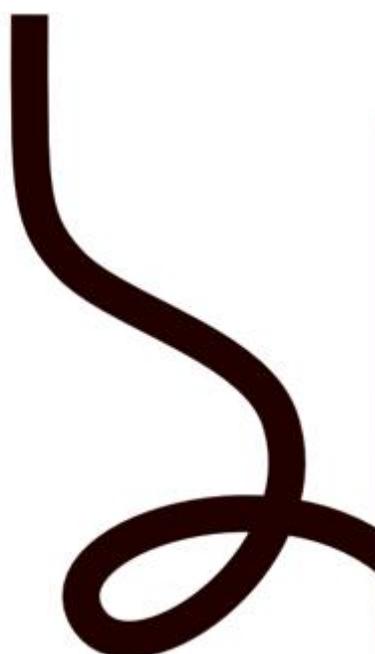


Notre Code de Conduite en matière d'Intelligence Artificielle



1. Introduction et objectif.....	3
Les systèmes d'IA du Groupe Cegos.....	4
L'objectif du code de conduite en matière d'IA.....	4
L'importance de l'éthique dans l'usage de l'IA.....	4
2. Gouvernance et leadership	4
Les rôles et responsabilités dans la gouvernance éthique de l'IA.....	4
La coordination transversale	5
3. Principes fondamentaux de l'éthique	6
La transparence interne et externe : pourquoi et comment les systèmes d'IA prennent des décisions.....	6
La responsabilité : qui est responsable des décisions et des résultats de l'IA	6
La protection de la vie privée et des données personnelles : comment les données des utilisateurs sont utilisées et protégées	6
La sécurité et la fiabilité	7
L'IA comme outil de valorisation	7
L'équité et la non-discrimination.....	7
La durabilité.....	8
4. Développement de contenu et principes de conception	8
Les principes directeurs relatifs à la conception et au développement de nos offres.....	8
5. Déploiement et usage au sein de nos systèmes d'apprentissage	8
La surveillance et la maintenance continues des systèmes d'IA.....	8
6. Engagement des parties prenantes et communication	9
7. Formation et sensibilisation	9
Sensibiliser au code de conduite en matière d'IA au sein de l'organisation	9
Déployer des programmes de formation spécifiques	9
8. Revue et suivi	10
La revue et mise à jour de notre code de conduite en matière d'IA.....	10
9. Conclusion.....	10

1. Introduction et objectif

Leader européen et international du Learning & Development, le Groupe Cegos est un observateur avisé et un acteur engagé du monde du travail et des entreprises. **Notre mission dépasse le simple cadre économique : nous formons les individus et accompagnons les organisations pour répondre à leurs enjeux de développement.**

Face aux profondes transformations qui bouleversent nos sociétés, la promesse que nous faisons à nos clients (prestataires ou apprenants) est plus que jamais d'actualité. **Nous nous engageons à transformer les compétences en performance.** Cegos conseille et accompagne les entreprises dans leurs projets de transformation et de croissance, et stimule le développement personnel et professionnel de chaque individu à travers le monde. Toutes nos solutions (formations packagées, solutions sur mesure, digital et blended learning, externalisation de la formation et plus encore) sont conçues pour offrir une expérience formation unique et transformer les compétences en performance.

En tant que partenaire global L&D, nous accompagnons nos clients sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la formation (conception, déploiement, administration), en gardant toujours à l'esprit de contribuer à leur performance.

Expert référent et fiable, nous offrons fiabilité et sécurité à nos clients. En prise directe avec les entreprises et leurs évolutions, nos solutions sont pragmatiques et orientées résultat. Notre approche permet de mesurer ensemble l'impact de la formation et d'optimiser l'investissement Learning & Development.

À la pointe de l'innovation, nous mettons la transformation au service de l'expérience : pour accompagner les évolutions sociétales, économiques et professionnelles ; pour engager l'apprenant dans la durée grâce à des parcours personnalisés ; pour faire du digital et blended learning un levier de performance.

En tant que partenaire international, notre réseau mondial ainsi que nos solutions internationales et multilingues nous permettent d'intervenir auprès d'un portfolio de grands clients internationaux.

Nos équipes incarnent et font vivre au quotidien les valeurs de notre Groupe :

Engagement : nous exerçons notre métier avec passion et exigence pour nos clients. Nous agissons de manière responsable et en toute transparence pour entretenir la confiance.

Agilité : nous sommes sans cesse curieux et ouverts pour innover. Nous savons écouter et nous adapter à chaque situation pour proposer la solution la plus pertinente.

Partage : nous travaillons dans le respect et la confiance pour favoriser la co-production. Solidaires et généreux, nous partageons sans réserve tous nos savoirs et toutes nos compétences.

Les systèmes d'IA du Groupe Cegos

Depuis plusieurs années, le Groupe Cegos a commencé à tester et étudier différents usages de l'IA (c'est-à-dire de tout système-machine pouvant, pour un ensemble donné d'objectifs définis par l'humain, faire des prévisions, des recommandations ou prendre des décisions qui influencent des environnements réel et virtuel) dans ses activités. Nous avons constitué des groupes de travail pour réfléchir à l'impact de l'IA sur notre manière de travailler et d'offrir nos services à nos clients.

L'objectif du code de conduite en matière d'IA

Ce document sert de principe directeur afin de garantir un usage éthique, transparent et responsable des technologies d'intelligence artificielle dans notre organisation, notre offre de formation, nos solutions et nos services.

Nous y soulignons l'engagement du Groupe Cegos en faveur de l'équité, de la responsabilité, de la confidentialité et de la sécurité de tout usage des solutions d'IA, en mettant l'accent sur la protection des données de nos parties prenantes et en garantissant que les solutions basées sur l'IA n'alimentent aucun préjugé ni inégalité.

L'importance de l'éthique dans l'usage de l'IA

En tant que leader en Learning & Development, le Groupe Cegos a toujours été pleinement engagé en faveur de l'utilisation éthique de la technologie dans le développement personnel et professionnel. Il en va de même pour l'utilisation des systèmes d'IA.

Ce code de conduite s'applique à toutes les entités du Groupe Cegos. À ce titre, il est diffusé à l'ensemble des équipes du Groupe.

Grâce à ce code de conduite, nous fournissons un cadre clair pour favoriser la prise de décision et guider les comportements des employés, en garantissant que les initiatives basées sur l'IA sont alignées avec les valeurs de l'entreprise et utilisées pour améliorer et renforcer la *Learning Experience* de manière éthique et innovante.

2. Gouvernance et leadership

Les rôles et responsabilités dans la gouvernance éthique de l'IA

Notre modèle de gouvernance met l'accent sur une approche verticale de la gestion éthique de l'IA, où les orientations stratégiques guident la planification tactique et l'exécution opérationnelle.

Une communication régulière ainsi que des mécanismes de suivi nous garantissent alignement, responsabilité et réactivité face à l'émergence de nouveaux défis et opportunités en matière d'IA.

Le Groupe Cegos a mis en place le modèle de gouvernance suivant afin de garantir que les rôles, les responsabilités, et les processus de supervision et de prise de décision sont clairs.

Niveau	Composition	Responsabilités	Fréquence de réunions
AI Advisory Board Niveau stratégique	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du directoire - Directrice de l'offre Groupe et des partenaires - Directrice de la communication - Directeur des systèmes d'information Cegos SA - Directeur de la sécurité des systèmes d'information Cegos SA - Responsable du département juridique Cegos SA 	Définir la stratégie générale, les objectifs, et les principes directeurs en matière d'éthique pour l'usage de l'IA. Approuver les politiques, analyser la performance au regard des objectifs stratégiques, et garantir la conformité avec les normes éthiques et juridiques.	2 fois par an, ou si nécessaire pour la prise de décisions stratégiques.
Referents AI Ethics and Compliance Niveau tactique	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable éditorial de l'entreprise (responsable du groupe de référents et point de contact IA dans les entités) - Data Protection Officer - Responsable des e-services - DRH, Cegos SA - Responsable du département juridique, Cegos SA - Directrice marketing, Cegos SA - Responsable Communication / Directrice de la communication, Groupe Cegos 	Ce groupe agit en tant que référent pour traiter les questions relatives à l'usage de l'IA au sein du Groupe, conformément à ce code de conduite. Il sert d'intermédiaire entre la supervision stratégique et l'exécution opérationnelle.	4 fois par an, ou si nécessaire pour réexaminer les projets d'IA en cours et les questions d'ordre éthique.
Équipes opérationnelles Niveau opérationnel	Équipes chargées des projets opérationnels concrets qui intègrent l'IA	Réalisent les projets intégrant l'IA conformément aux principes directeurs établis, signalent toute question relative à l'éthique ou à la conformité auprès des référents, et mettent en œuvre les actions correctives demandées.	Le sujet de l'IA sera abordé lors des réunions projets afin de garantir l'alignement avec les principes directeurs établis et les standard en matière d'éthique.

La coordination transversale

Dans le système ticketlab du Groupe Cegos (<https://support.cegosdigitalstudio.com/>), un compte dédié permet de recueillir toutes les questions des équipes opérationnelles relatives à la conformité et aux principes directeurs de ce code de conduite. Notre responsable éditorial est chargé de collecter et de répondre à ces préoccupations, ou de les faire remonter pour être examinées par les Référents IA Ethics and Compliance.

3. Principes fondamentaux de l'éthique

Découvrez nos 7 principes fondamentaux en matière d'éthique, appliqués dans nos différentes activités, de la communication à la conception et au déploiement de la formation.

La transparence interne et externe : pourquoi et comment les systèmes d'IA prennent des décisions

Nous prôtons la transparence dans les processus de conception, de développement et de déploiement de tout système d'IA et nous indiquerons systématiquement à l'apprenant, ou à chacun de nos clients, lorsqu'il interagit avec un agent ou un système d'IA. Notre communication sera claire concernant l'usage de l'IA dans les environnements d'apprentissage et les fondements sur lesquels cette technologie fait des recommandations ou prend des décisions. Quand et s'il est fait usage de systèmes d'IA ou d'agents d'intelligence artificielle, nous fournirons des explications pour permettre aux utilisateurs de comprendre le raisonnement derrière les décisions de l'IA.

La responsabilité : qui est responsable des décisions et des résultats de l'IA

L'AI Advisory Board » (IAAB) détient la responsabilité finale quant aux actions et aux décisions générées par des systèmes d'IA, mais chaque directeur général au sein du Groupe est responsable de l'application de ce code de conduite au sein de son entité.

Nos producteurs de contenu (marketing, communication, contenu et développement de formation) sont formés pour adopter une approche de pensée critique à chaque interaction avec des systèmes d'IA et rester maîtres de la situation.

Dans l'éventualité où un membre de l'équipe, un client du Groupe Cegos ou un apprenant soulève une préoccupation liée à l'éthique ou signale une violation de notre code de conduite, le sujet sera examiné et tranché au sein de l'IAAB, pour étudier et corriger les décisions prises par l'IA et empêcher ainsi tout préjudice ou erreur.

La protection de la vie privée et des données personnelles : comment les données des utilisateurs sont utilisées et protégées

La politique du Groupe Cegos en matière de protection et de sécurité des données est conforme à la législation de l'Union européenne.

Les producteurs de contenu de Cegos s'engagent à ne pas utiliser de données confidentielles dans leurs communications, qu'il s'agisse de données à caractère sensible ou personnel.

Pour protéger les droits d'auteur, les producteurs de contenu de Cegos s'engagent à ne pas utiliser de sources qui ne seraient pas libres de droits, et qui ne seraient pas explicitement mentionnées, ce qui constituerait une violation du droit de la propriété intellectuelle.

Dans le cadre de son engagement en matière de sécurité des données et de respect des exigences de ses clients, CEGOS s'interdit d'utiliser des intelligences artificielles en libre accès

(ex. : licence publique ChatGPT) pour traiter, analyser ou interagir avec des données confidentielles ou personnelles identifiant un client, un partenaire ou une personne physique. Nous appliquons cette règle à toute information non publique, qu'elle soit contractuelle, stratégique, commerciale ou personnelle, y compris les noms de projets, les identités de collaborateurs, les contenus de formations spécifiques, les documents partagés par les clients ou les éléments soumis à des clauses de confidentialité.

La sécurité et la fiabilité

Avec notre « politique générale en matière de sécurité », nous avons pour objectif de garantir la sécurité de nos systèmes, en veillant à ce qu'ils fonctionnent de manière fiable et sans causer de préjudice aux utilisateurs. Cet objectif implique de mettre en œuvre d'importantes mesures de sécurité pour se protéger contre les accès non autorisés et l'utilisation malveillante des technologies et des données.

L'IA comme outil de valorisation

Nous nous concentrons sur l'usage de l'IA pour le bien de tous, et œuvrons pour que son déploiement dans nos formations profite au développement de nos clients et de nos apprenants. L'IA doit être utilisée pour valoriser les expériences d'apprentissage, soutenir les parcours d'apprentissage personnalisés, et améliorer les résultats en matière d'apprentissage.

Nous intégrons l'IA pour simplifier l'organisation du travail, permettre aux personnes de se concentrer sur des missions à forte valeur ajoutée et développer leur expertise.

Nous sommes en veille constante sur le marché à la recherche d'outils susceptibles d'améliorer notre productivité et notre qualité tout en déployant une formation continue auprès des collaborateurs qui doivent être informés des dernières avancées en matière d'IA et les guider dans leur application de manière éthique et efficace.

L'équité et la non-discrimination

Les salariés Cegos concernés par l'usage de l'IA ne doivent pas considérer les termes et les apports de l'IA pour acquis. Tout contenu produit par l'IA est ainsi systématiquement revu par une personne et/ou un pair.

Nous formerons et travaillerons activement pour réduire et supprimer les préjugés dans les algorithmes et les données formation de l'IA et veillerons à ce que les systèmes d'IA ne renforcent pas les préjugés et ne perpétuent aucune discrimination.

Nous révisons et contrôlons régulièrement l'application de nos « principes directeurs éditoriaux » dans la conception et le développement de notre offre de formation.

La durabilité

Conscients de l'impact environnemental du développement et du déploiement de l'IA, nous donnons la priorité aux pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Nous prenons en compte l'empreinte écologique des systèmes d'IA et encourageons nos équipes à privilégier des solutions économes en énergie.

4. Développement de contenu et principes de conception

Les principes directeurs relatifs à la conception et au développement de nos offres

Nous avons défini des règles éditoriales qui sont régulièrement actualisées et s'appliquent à l'ensemble des équipes impliquées dans la conception et le développement de l'offre du Groupe.

5. Déploiement et usage au sein de nos systèmes d'apprentissage

À l'heure actuelle, le groupe Cegos utilise l'IA pour concevoir et développer son offre et ses solutions de formation. Ce faisant, et lorsque nous utilisons des systèmes basés sur l'IA pour interagir avec les utilisateurs et les apprenants, nous appliquons les principes du Règlement européen sur l'intelligence artificielle en vigueur (AI Act), en particulier en matière de transparence, de supervision humaine, de qualité des données et de gestion des risques.

Nous veillons également à respecter le cadre contractuel et les exigences spécifiques formulées par nos clients, notamment dans les secteurs sensibles ou soumis à des contraintes réglementaires particulières.

La surveillance et la maintenance continues des systèmes d'IA

Surveillance : chaque entité Cegos surveille ses systèmes d'IA afin d'évaluer leur performance, la conformité avec les normes en matière d'éthique, et le respect des exigences réglementaires. Chaque directeur général signe un accord dans lequel il s'engage à respecter et à faire appliquer la conformité des systèmes d'IA au niveau de son entité.

Reporting et suivi : nous utilisons notre outil de reporting ticketlab (<https://support.cegosdigitalstudio.com/>) afin de recueillir tous les retours concernant l'exactitude, la partialité et l'équité de notre offre.

Boucles de rétroaction : au cœur de nos systèmes, nous partageons nos contacts afin de permettre à l'utilisateur final de rapporter tout problème ou question concernant les systèmes

d'IA. Ces retours devront être régulièrement pris en compte par les équipes opérationnelles et remontés aux Référénts AI Ethics and Compliance.

Nous révisons et actualisons nos politiques et principes directeurs en matière de gouvernance de l'IA lorsque cela est nécessaire afin de rendre compte des enseignements tirés des incidents et d'assurer une meilleure prévention et gestion des risques à l'avenir.

6. Engagement des parties prenantes et communication

Ce code de conduite est partagé avec l'ensemble des salariés et nouveaux entrants au sein du Groupe. À ce titre, il est intégré au parcours de formation RSE en ligne destiné aux collaborateurs du Groupe, processus obligatoire et proposé à tout nouveau salarié (voir 7.).

Il est partagé avec les partenaires qui dispensent les formations du Groupe Cegos auprès de nos clients.

Il est disponible et téléchargeable sur le site web du Groupe Cegos (<https://www.cegos.com/fr/rse-responsabilite>) ainsi que sur les sites web des entités du groupe.

7. Formation et sensibilisation

Sensibiliser au code de conduite en matière d'IA au sein de l'organisation

Tous les salariés Cegos suivent une formation obligatoire en ligne en matière de RSE. Cette formation inclut un module spécifique qui présente ce code de conduite, sensibilise à l'IA, et démontre combien l'usage éthique de l'IA relève de la responsabilité de tous.

Nous communiquons au sein de l'organisation afin de promouvoir ce code de conduite en matière d'IA auprès de nos équipes.

Dans notre newsletter Groupe, nous intégrons régulièrement des mises à jour relatives à l'éthique en matière d'IA, en partageant des articles et des résultats de recherche.

Déployer des programmes de formation spécifiques

En fonction des rôles et responsabilités de chacun, nous mettons en place des formations spécifiques afin de garantir l'application optimale de ces principes directeurs par les équipes qui utilisent l'IA dans leur métier.

8. Revue et suivi

La revue et mise à jour de notre code de conduite en matière d'IA

Ce code de conduite en matière d'IA est révisé par l'**IA Advisory Board** à l'occasion de ses réunions biannuelles, afin de garantir qu'il reflète les avancées technologiques, les exigences réglementaires et les dernières normes en matière d'éthique.

Au cours de ce processus, les membres du conseil intègrent les retours des référents et équipes opérationnelles, et peuvent être amenés à consulter des experts externes afin de tenir compte des dernières normes et tendances en matière d'IA.

Ces modifications peuvent concerner la clarification du langage, de nouvelles préoccupations en matière d'éthique, ou l'actualisation des obligations liées à la conformité.

Les mises à jour sont communiquées à l'ensemble des parties prenantes, intégrées au code de conduite en matière d'IA lorsque cela est nécessaire et intégrées à la formation de nos collaborateurs, afin que chacun soit informé de ces évolutions.

9. Conclusion

Ce code de conduite n'est pas uniquement une série de principes directeurs. Il reflète notre engagement en matière d'intégrité, d'équité et de respect dans l'ensemble de nos avancées technologiques. En accord avec nos valeurs et notre mission, il témoigne de notre engagement à tirer parti de l'IA de manière éthique et responsable.

Cet engagement garantit que nous adhérons aux normes de conduite éthique et favorisons un environnement de confiance et de transparence avec nos parties prenantes.

En intégrant ces principes à notre organisation, nous visons à montrer l'exemple dans l'utilisation éthique de l'IA, en veillant à ce que nos innovations contribuent positivement à une société où la technologie amplifie le potentiel humain, sans compromettre l'intégrité éthique.

Contact : Patricia Santos – patricia.santos@corporate.cegos.com

Groupe Cegos
19 rue René Jacques 92130 Issy-Les-Moulineaux
cegos.com